

PREFECTURE DU RHÔNE

PREFECTURE DE L'ISERE

PREFECTURE DE LA SAVOIE

Avis relatif à la qualification de « projet d'intérêt général » du projet de liaison ferroviaire Lyon -Turin dans sa traversée des départements du Rhône, de l'Isère et de la Savoie

Par arrêté inter-préfectoral du 1^{er} décembre 2014, les préfets du Rhône, de l'Isère et de la Savoie, ont renouvelé l'arrêté inter-préfectoral du 03 janvier 2012, qualifiant de « projet d'intérêt général » le projet de liaison ferroviaire Lyon -Turin dans sa traversée des départements du Rhône, de l'Isère et de la Savoie, sur les territoires des communes de :

- Grenay, Satolas-et-Bonce, Chamagnieu, Frontonas, La Verpillière, Villefontaine, Vaulx-Milieu, L'Isle-d'Abeau, Saint Marcel Bel Accueil, Bourgoin-Jallieu, Ruy-Montceau, Sérézin de La Tour, Cessieu, Saint Victor de Cessieu, Saint Jean de Soudain, La Tour du Pin, Sainte Blandine, Saint Didier de La tour, Saint Clair de La tour, Saint André le Gaz, La Bâtie-Montgascon, Filitieu, Chimilin, Aoste, Romagnieu, Chapareillan, Saint Maximin, Le Moutaret et La Chapelle du Bard (38);
- Colombier-Saugnieu et Saint Laurent de Mure (69);
- Saint Genix sur Guiers, Belmont-Tramonet, Avressieux, Verel de Montbel, Ayn, Novalaise, Nances, La Motte-Servolex, Chambéry, Voglans, Francin, Montmélian, Dullin, Saint Alban de Montbel, La Bridoire, Attignat Oncin, Lépin le Lac, Aiguebelette le Lac, Saint Thibaud de Couz, Vimines, Saint Cassin, Montagnole, Apremont, Les Marches, Laissaud, Les Mollettes, Sainte Hélène du Lac, La Chapelle Blanche, Détrier, Arvillard, Saint Rémy de Maurienne, Saint Étienne de Cuines, Sainte Marie de Cuines, Pontamafrey-Montpascal, Jarrier et Saint Jean de Maurienne (73);

Cet arrêté est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- à la Préfecture de la Savoie Bureau de la Démocratie Locale et de l'Utilité Publique Château des Ducs de Savoie 73000 Chambéry
- à la Sous Préfecture de Saint Jean de Maurienne Rue de la Sous-préfecture 73300 Saint Jean de Maurienne
- à la direction départementale des territoires (DDT) de la Savoie SPAT/APU L'Adret 1 rue des Cévennes 73000 Chambéry
- à la direction départementale des territoires (DDT) du Rhône Cité Administrative d'État Bâtiment A 165 rue Garibaldi 69003 Lyon
- à la préfecture de l'Isère Direction des relations avec les collectivités Bureau du droit des sols et de l'animation juridique 12, place de Verdun 38021 Grenoble,
- à la sous-préfecture de La Tour-du-Pin 19 bis, rue Joseph Savoyat 38354 La Tour-du-Pin
- à la sous-préfecture de Vienne, 16, boulevard Eugène Arnaud 38200 Vienne
- à la direction départementale des territoires (DDT) de l'Isère Service d'Aménagement Sud-Est 17, boulevard Joseph Vallier BP 45 38040 Grenoble cedex 9,
- à la direction départementale des territoires (DDT) de l'Isère Service d'Aménagement Nord-Ouest 10, rue Albert Thomas BP 125 38209 Vienne
- à la direction régionale Rhône-Alpes Auvergne de Réseau Ferré de France (RFF) 78 rue de la Villette 69003 Lyon
- dans les mairies des communes citées dans le premier paragraphe
- au siège des syndicats mixtes énumérés ci-après :

Département de la Savoie	Département de l'Isère	Département du Rhône
Syndicat Mixte Métropole Savoie, 185 rue de la Martinière 73000 Chambéry	la région urbaine de Grenoble 21, rue Lesdiguières 38000 Grenoble	Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL) 20 rue du Lac 69003 Lyon

Syndicat Mixte de l'Avant Pays	Syndicat Mixte du SCOT Nord
Savoyard	Isère
Parc d'activités Val Guiers	24 boulevard Gambetta
73330 Belmont Tramonet	38110 La Tour du Pin
Syndicat Mixte du Pays de Maurienne Centre d'affaires et de ressources Bât B – Avenue d'Italie BP 82 73303 St Jean de Maurienne cedex	Syndicat Mixte du SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné Maison Mestrallet 19 cours Baron Raverat 38460 Crémieu

- au siège des communautés de communes ou d'agglomération énumérées ci-après :

Département de la Savoie	Département de l'Isère	Département du Rhône
Communauté d'agglomération du Lac du Bourget 1500 Boulevard Lepic 73100 Aix-Les-Bains	Communauté d'agglomération de la porte de l'Isère (CAPI) 16, avenue du Bourg - BP 592 38081 L'Ile d'Abeau cedex	
	Communauté de communes du Grésivaudan 115, rue Louis Néel 38926 Crolles cedex	
	Communauté de communes des collines du Nord-Dauphiné 8, avenue de l'Europe - BP 17 38540 Heyrieux	

Ces documents sont également consultables sur le portail internet des préfectures de la Savoie, de l'Isère et du Rhône.